

COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC SUR LE DEVENIR DES ÉGLISES



Accueil de la délégation française le 9 avril 2018 : le contexte montréalais

De gauche à droite : Samuel Guimond, architecte La SHED architecture; Sébastien Parent, architecte La SHED architecture; Marie-Dina Salvione, chargée de cours, UQAM; Alizée Battaglia, chargée de mission mémoire, patrimoine et culture, Communauté de communes Mad & Moselle; Virginie Watier, architecte et programmist conseiller, CAUE 54; Mireille-Bénédicte Bouvet, conservateur en chef du patrimoine, Région Grand Est; Isabelle Lortie, agente de recherche, CPRQ; Muriel Manciaux, vice-présidente, Communauté de communes Mad & Moselle; Johanne Picard,

chargée de projet, CPRQ; Chantal Grisé, architecte, Direction générale du patrimoine, MCCQ; Sabine Tiha, conseillère municipale, Commune de Baccarat; Caroline Tanguay, vice-présidente, CPRQ; Jocelyn Groulx, directeur, CPRQ; Sonia Vibert, architecte et chef de division patrimoine, Direction de l'urbanisme de la Ville de Montréal; Valérie Beausert-Leick, 1re vice-présidente, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle; Christine Gosselin, conseillère de la Ville – responsable de la culture, du patrimoine et du design, Ville de Montréal; Isabelle Longtin, directrice de la

recherche, Culture Montréal; Pierre Baumann, président, CAUE 54; Daisy Boustany, directrice du développement stratégique, Culture Montréal; Andréanne Jalbert-Laramée, conseillère en patrimoine culturel, CPRQ; Gaëlle Perraudin, architecte des bâtiments de France, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle; Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal. Absent sur la photo : Maxime Locks, chargé de mission énergie et qualité de la construction, CAUE 54.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), en collaboration avec la MRC de Bellechasse, a accueilli du 9 au 13 avril la délégation française pilotée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54), situé dans la région de la Lorraine.

Il s'agit de la deuxième partie du projet de coopération intitulé *Le devenir des églises – Les collectivités face aux défis de mutation du patrimoine religieux*, qui vise à ce que les deux organisations mettent en commun leurs expériences et explorent des approches liées à la prise en charge des églises en mutation et à la conversion des édifices religieux à d'autres fonctions.

Cet événement est rendu possible grâce au ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a profité de ce contexte pour produire **une nouvelle série de huit fiches** dans la collection **Des églises réinventées**. Cette collection présente des projets exemplaires de transformation d'églises patrimoniales au Québec. Les huit nouvelles fiches sont maintenant disponibles sur le site Internet du CPRQ. Consultez-les !





De plus, dans le cadre du colloque *Stratégies d'intervention régionales sur l'avenir du patrimoine religieux* organisé par la MRC de Bellechasse le 12 avril dernier, Éliane Trottier, agente de développement culturel à la MRC de Portneuf, a annoncé la publication d'un nouveau guide visant à accompagner des projets de transformation de lieux de culte. Ce guide, intitulé *Nos clochers, notre région*, est disponible en ligne et peut donc être mis à contribution pour la réalisation de projets semblables.

Ce guide s'inscrit dans l'initiative de concertation amorcée en 2012 dans le contexte des réaménagements paroissiaux et des défis que soulèvent la préservation des églises et la recherche de nouveaux usages.

Le document présente une démarche en 10 étapes facilitant l'élaboration d'un projet visant le changement de vocation d'une église. Il permet aussi de démystifier certains éléments de droit canonique, en plus de proposer quelques outils en matière de communication avec la population et des modèles d'entente de partenariat.

UNE JOURNÉE POUR RÉFLÉCHIR À L'AVENIR DE LA MÉMOIRE DU PASSÉ

Le comité des archives du CPRQ dresse un bilan positif de la cinquième édition de la Journée des archives, qui avait lieu le vendredi 27 avril 2018 à la Maison de la Madone, à Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine).

Plus de 110 participants se sont donné rendez-vous pour entendre des témoignages vibrants sur la valeur des archives religieuses, dont ceux de l'historienne et professeure **Lucia Ferretti** et des participantes de la table ronde (sur la photo, de gauche à droite) : la cinéaste **Annabel Loyola**; sœur **Carmelle Bisson**, directrice du centre Catherine de Saint-Augustin des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec; sœur **Rachel Lemieux**, responsable des archives historiques de l'Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille; et **Janice Rosen**, directrice du Service des archives juives canadiennes Alex Dworkin.



Photo : Jeanmarc Lachance

Le *Guide d'accès aux archives des communautés religieuses*, réalisé par le comité des archives grâce au soutien financier de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, a été lancé lors de l'événement. Il est maintenant disponible sur le [site Internet du Conseil du patrimoine religieux du Québec](#).

L'ouvrage aborde les grands enjeux entourant les droits et les devoirs des archivistes, des instituts et des chercheurs envers le patrimoine archivistique des communautés religieuses, dépositaires d'un patrimoine unique et tangible.



PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M^{me} Marie Montpetit, a signé récemment deux avis concernant la protection du patrimoine culturel à caractère religieux.

Le fonds d'archives, la collection de livres anciens et la collection d'objets des Augustines de la Miséricorde de Jésus du monastère de l'Hôpital général de Québec sont désormais classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

L'annonce a été faite à l'occasion du 325^e anniversaire de la prise en charge de l'Hôpital général de Québec par les Augustines, le 5 avril dernier. L'objectif de cette initiative est d'assurer la préservation, la mise en valeur et la transmission de ces documents et de ces objets patrimoniaux exceptionnels.

Le fonds d'archives est composé de documents textuels et photographiques dont les plus anciens remontent à 1631. En plus de témoigner de l'histoire de l'Hôpital général de Québec et des Augustines, cette volumineuse documentation améliore la connaissance de l'histoire de la ville de Québec et de l'évolution des soins de santé et des services sociaux au Québec. La collection de livres anciens compte quelques documents manuscrits et environ 2800 imprimés, produits et publiés de 1597 jusqu'au milieu du XX^e siècle. La collection d'objets contient une sélection de 1800 biens mobiliers fabriqués entre la fin du XVI^e siècle et le début du XX^e siècle. Elle constitue l'une des plus anciennes collections de biens mobiliers au Québec et au Canada.



Lettres patentes du roi de France et de Navarre permettant l'établissement d'une communauté religieuse autonome à l'Hôpital général de Québec

31 mai 1701
Archives du Monastère des Augustines, Fonds Monastère de l'Hôpital général de Québec

La peinture intitulée *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, réalisée par Jacques-Louis David, est maintenant protégée par un avis d'intention de classement.

L'avis a été signé le 23 avril dernier, dans la foulée de nombreux articles relatant la possible vente du tableau à l'extérieur de la province.

Les mesures de contrôle de la Loi sur le patrimoine culturel s'appliquent dès maintenant et elles ont comme objectif d'assurer la préservation et la mise en valeur au Québec de ce bien patrimonial exceptionnel.

De plus, la ministre a mandaté son personnel pour qu'il développe une stratégie de protection des biens mobiliers à caractère religieux du Québec. L'objectif de cette démarche vise notamment à inventorier ces biens mobiliers, à évaluer leur valeur patrimoniale et à protéger ceux qui possèdent un intérêt à l'échelle nationale pour assurer leur conservation au Québec.



Jacques-Louis David (1748-1825), *Saint Jérôme entendant les trompettes du Jugement dernier*, 1779, huile sur toile, 174 x 124 cm. Prêt du Musée de la civilisation, collection de la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-de-Québec

Le chef-d'œuvre est actuellement présenté dans le pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein du Musée des beaux-arts de Montréal.

Il est possible de consulter la [fiche complète de cette œuvre](#) sur le site du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).

Le Saint Jérôme de Jacques-Louis David (1748-1825) expliqué

Pour tout savoir sur ce fameux tableau, assistez à une conférence passionnante en compagnie des conservateurs du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) et du Musée de la civilisation (MCQ) à l'Auditorium Roland-Arpin du MCQ. Selon leur expertise respective, ils racontent l'histoire exceptionnelle de ce tableau du célèbre maître du néoclassicisme français, depuis sa création à Rome en 1779 jusqu'à son avis d'intention de classement comme objet patrimonial du Québec.

Dimanche 10 juin, 13 heures

Réservations : 418 643-2158

Plus d'information : [Agenda culturel du MCQ](#)

PRIX D'EXCELLENCE

Depuis 2013, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) récompense chaque année, par l'intermédiaire des Prix d'excellence, des réalisations remarquables qui témoignent de l'engagement, de l'innovation et de la passion des Québécois pour leur patrimoine religieux.

En 2018, le CPRQ souhaite, à travers deux nouvelles catégories de prix, souligner aussi l'engagement d'individus dans la promotion et la mise en valeur du patrimoine religieux au Québec. Ces personnes deviennent des acteurs essentiels dans l'écosystème de la sauvegarde de ces biens culturels.

Les formulaires pour déposer une candidature dans le cadre de l'édition 2018 sont maintenant disponibles. Les candidatures seront reçues par voie électronique à l'adresse prix@patrimoine-religieux.qc.ca jusqu'au **1^{er} septembre 2018, 16 h**.

Préparez votre dossier de candidature sans tarder !



Tous les détails > www.patrimoine-religieux.qc.ca



Les candidatures en liste pour l'édition 2018 vous seront présentées cet automne sur la page Facebook du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

PROFESSIONNEL

Nouveau!

La candidature déposée concerne l'implication professionnelle d'un individu pour la promotion ou la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec.

BÉNÉVOLE

Nouveau!

La candidature déposée concerne l'implication bénévole d'un individu pour la promotion ou la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec.



RESTAURATION

Lauréat – Édition 2017
Municipalité de Yamaska (Montérégie)
Restauration du calvaire
Albert-Mondou

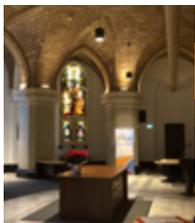
La candidature déposée concerne un projet de restauration d'un immeuble, d'une œuvre d'art ou d'un orgue à tuyaux du patrimoine culturel à caractère religieux.



MISE EN VALEUR

Lauréat – Édition 2017
Espaces d'initiative (Québec)
Place publique éphémère « Espace Parvis »
de l'église Saint-Charles

La candidature déposée concerne un projet de mise en valeur d'un site, d'un immeuble, d'un objet ou d'un élément immatériel du patrimoine culturel à caractère religieux.



RÉUTILISATION

Lauréat – Édition 2017
Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (Estrie)
Aménagement du nouveau centre d'archives
Mgr-Antoine-Racine

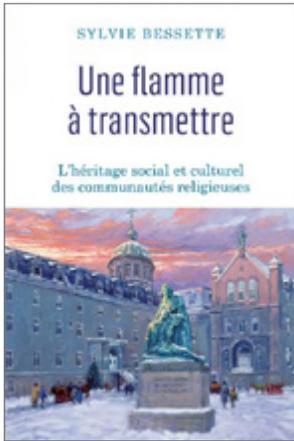
La candidature déposée concerne un projet de réutilisation d'un immeuble patrimonial à caractère religieux intégrant de nouvelles fonctions.

forum
SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Le prochain Forum sur le patrimoine religieux aura lieu à Nicolet et à Trois-Rivières les 7, 8 et 9 novembre 2018.
Inscrivez ces dates dans votre agenda et visitez le site Internet du CPRQ pour voir les [photos de la dernière édition](#).

Une flamme à transmettre : l'héritage social et culturel des communautés religieuses

Sylvie Bessette (*Médiaspaul*, 2018)



Le patrimoine religieux comprend l'esprit des nombreuses œuvres sociales et spirituelles qui ont façonné nos sociétés. Des congrégations fondatrices de nos hôpitaux, de nos écoles et de nos organismes de charité l'ont compris. Les professionnels laïques qui prennent leur relève aussi. Ensemble, ils réfléchissent au défi de la transmission d'idéaux aussi déterminants qu'intangibles.

Sylvie Bessette est allée visiter six communautés fondatrices d'œuvres sociales importantes. Chaque fois, elle a rencontré un religieux et un

responsable laïc soucieux de « patrimoine immatériel », cette notion qui retient l'attention depuis quelques années. Quoi léguer, pourquoi et comment ? Ces entretiens offrent des pistes de réponse. Au-delà de la logique muséale, ils nous parlent à la fois de tradition et de renouveau, de passé et d'avenir.

Laurent Amiot. Maître-orfèvre canadien

René Villeneuve
(*Musée des beaux-arts du Canada*, 2018)



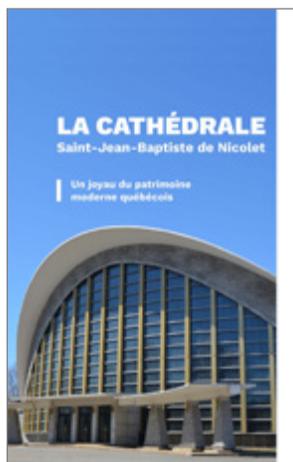
À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, Laurent Amiot a redéfini l'orfèvrerie culturelle, domestique et commémorative à un point tel qu'il en a fait un art. Publié dans le cadre de la première rétrospective consacrée à l'un des orfèvres les plus talentueux au Canada, ce superbe catalogue richement illustré explore la qualité et l'importance de l'œuvre de Laurent Amiot, et éclaire d'un jour nouveau la fascinante histoire de la société qu'il a contribué à façonner et à définir.

Sauver notre patrimoine religieux

MRC des Appalaches (*Télévision communautaire de la région des Appalaches*, 2018)



Pour susciter une réflexion sur la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine bâti, la MRC des Appalaches a produit avec la Télévision communautaire de la région des Appalaches (TVCRA) sept capsules vidéo, dont une portant sur le patrimoine religieux. Cette initiative s'inscrit dans le projet de sensibilisation et de diffusion sur le patrimoine bâti amorcé au printemps 2017 par la MRC des Appalaches, soutenu dans le cadre de l'entente de développement culturel 2015-2017 du ministère de la Culture et des Communications. La capsule sur le patrimoine religieux traite de la responsabilité collective à l'égard de la protection et de la mise en valeur du patrimoine ainsi que des principaux défis et enjeux actuels en matière de patrimoine bâti.



La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet

Sophie Lamarche (*Conseil du patrimoine religieux du Québec*, 2018)

Loin de passer inaperçue dans le paysage bâti de Nicolet, la cathédrale Saint-Jean-Baptiste est principalement reconnue pour son architecture singulière issue du courant moderne. Considérée comme la première cathédrale du Québec à exhiber une esthétique aussi audacieuse, cette dernière se

démarque principalement par les lignes dynamiques de sa toiture.

Ce joyau du patrimoine moderne québécois fait ici l'objet d'une activité synthèse du DESS en architecture moderne et patrimoine de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) réalisée par Sophie Lamarche, consultante en patrimoine, dans le cadre d'un stage au Conseil du patrimoine religieux du Québec.